



## Défendons la recherche publique ! Votez pour les listes du SNTRS-CGT



### Conseil scientifique de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales (InSHS)

**FAGARD Benjamin**  
**Collège B1**

La place des sciences humaines et sociales (SHS) est un enjeu central pour la cohésion de la recherche quel qu'en soit le domaine. Par l'interdisciplinarité, la pluralité des approches et des méthodes qu'elles utilisent, les SHS œuvrent à l'accroissement des connaissances sur l'histoire humaine au sens large (culturelle, politique, sociale), et ce à différentes échelles, chronologiques et spatiales. Elles s'ancrent dans la critique, dans la capacité à interroger même ce qui semble acquis, et participent en ce sens à développer l'esprit démocratique. Elles déploient la même rigueur d'investigation et de démonstration que les autres sciences, avec des modalités de collecte des données et d'interprétation qui leur sont propres.

En tant qu'élu.e.s CGT au Conseil scientifique (CS) et aux Conseils scientifiques des instituts (CSI), nous combattons les politiques qui nuisent à l'indépendance de la recherche : précarité, concurrence, chasse aux appels d'offres, mutualisations sans objectif scientifique. Nous œuvrons à garantir la transparence du fonctionnement et des décisions de ces conseils, et vous tenons informé.e.s.

#### Quelques actions marquantes des collègues SNTRS-CGT aux Conseils Scientifiques (CS & CSI)

- Défense de toutes les catégories de personnel, grâce à la nature inter-catégorielle de la CGT.
- Lutte contre la vente forcée et bradée du site de Meudon avec ses conséquences.
- Dénonciation du contenu de la LPR avec son absence de recrutement et de refinancement des organismes de recherche par des crédits ordinaires à la hauteur des enjeux.
- Dénonciation de la mise en place des Chaires de Professeur Junior et des CDI de mission.

#### Les Conseils scientifiques force de résistance et de propositions

Le SNTRS-CGT exige l'application des textes règlementaires qui confèrent aux CS et CSI un rôle d'expertise, de conseil, de prospective auprès de la direction du CNRS et des instituts. Ces conseils doivent être des lieux de débat des orientations scientifiques, d'investigation sur les grandes questions qui touchent la communauté : emploi, métiers, financements, orientations de la recherche au sein des instituts et à l'international.

Ils doivent porter une recherche publique exigeante et indépendante, menée par des personnels attachés à la qualité de leur métier, et se doivent de porter les demandes de la communauté scientifique pour une autre politique de la recherche.

**Face au dérèglement climatique**, nous veillerons également à ce que les services publics aient les moyens d'assurer leurs missions, et nous accompagnerons les efforts pour comprendre et réduire l'impact de la recherche scientifique sur l'environnement.

#### Votez pour le SNTRS-CGT

**Pour** la défense de la recherche publique

**Pour** des financements récurrents qui permettent aux scientifiques d'exercer pleinement leur métier

**Pour** la prise en compte de la politique scientifique des laboratoires et des collègues

**Pour** des carrières attractives

**Pour** maintenir la haute qualité de la recherche en SHS

**Pour** lutter contre les inégalités, grâce à un plan pluriannuel ambitieux d'emploi scientifique.

**Les candidats de la CGT s'engagent** : pour que le conseil scientifique soit le lieu principal de décision de la politique scientifique de l'InSHS. Pour qu'il ait la légitimité et le poids qu'il convient à une instance paritaire et représentative.

**Pour que la voix des personnels, votre voix, y soit entendue.**